


Au vu du contexte sanitaire lié à la propagation du coronavirus, les modalités d'organisation et d'évaluation des unités d'enseignement ont pu, dans différentes situations, être adaptées ; ces éventuelles nouvelles modalités ont été -ou seront- communiquées par les enseignant-es aux étudiant-es.

6 crédits	50.0 h	Q1 et Q2
-----------	--------	----------

Enseignants	Lemaire Véronique (coordinateur) ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	L'étudiant devra effectuer 50 heures de stages tout au long de sa formation didactique. Soit : 10 heures de stage d'observation de leçon de théâtre dans l'enseignement secondaire ; 40 heures de pratique dans l'enseignement secondaire. L'étudiant prend la classe en charge et donne le cours encadré par son maître de stage, le titulaire du cours, qui lui fait ensuite un retour sur la leçon donnée. Ces 40 heures s'effectuent dans au moins trois établissements distincts, repris dans la liste que l'étudiant reçoit en début d'année ; 10h d'immersion en établissement scolaire. L'étudiant observe le fonctionnement interne de l'établissement scolaire désigné par ses professeurs en début d'année.
Acquis d'apprentissage	<i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i>
Faculté ou entité en charge:	THEA

<b>Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)</b>				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (arts du spectacle)	THEA2A	6		
Master [120] en arts du spectacle	THEA2M	6		